

MÉDAILLES DE LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE

NOTICE EXPLICATIVE POUR DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Les médailles de la médiation scientifique récompensent des projets ainsi que des personnes engagées dans la diffusion de la culture scientifique, qui cherchent à répondre aux grands enjeux sociétaux et à transmettre les connaissances issues des laboratoires de recherche. Ces prix traduisent l'ambition de reconnaître la relation science-société comme une dimension à part entière de l'activité scientifique. Elles visent aussi à encourager et à reconnaître pleinement l'engagement des personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le champ de la médiation scientifique.

PRIX

Trois catégories de prix sont proposées, basées sur la cartographie du [rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche en 2021](#).

Les prix peuvent récompenser une personnalité ou un collectif.

- Prix « Diffusion des connaissances »

Ce prix récompense une action de vulgarisation scientifique dans laquelle le public n'est pas ou peu impliqué. Cela peut se traduire par des livres, reportages, dossiers documentaires, ressources en lignes, films, sites, chaînes de vidéos de vulgarisation, expositions, etc.

- Prix « Partage des connaissances »

Ce prix récompense une action dans laquelle le public est impliqué dans le dispositif de transmission des savoirs. Cela peut se traduire par des conférences-débats sous toutes leurs formes, ateliers, interventions dans les classes, festivals, visites de laboratoires, conception de jeux de plateau ou de jeux de rôle...

- Prix « Co-création des connaissances »

Ce prix récompense une action dans laquelle des personnes extérieures à l'établissement de recherche sont impliquées dans l'activité de médiation scientifique pour la co-construire. Cela peut se traduire par des projets art-science, sciences participatives, etc.

Les médailles de la médiation scientifique sont une reconnaissance ; elles apportent une visibilité nationale aux projets lauréats mais ne sont aucunement une subvention.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury des médailles de la médiation scientifique sera particulièrement attentif à la créativité des projets proposés et à leur impact réel sur le public.

Sont éligibles, les projets en cours et terminés depuis moins de 2 ans.

Les critères :

- Impacts et retombées ;
- Inventivité et innovation du dispositif ;

- Qualité du contenu et mise en avant de la recherche.

JURY

Un jury de pré-sélection fera un premier choix et classera les candidatures reçues. Il conservera au maximum 30 dossiers qui seront soumis au jury final.

Composition du jury de pré-sélection :

- Deux experts CNRS
- Deux experts France Universités
- Un expert du monde de la CSTI (CCSTI, Amcsti, AJPSI, journalisme scientifique, médiateur scientifique...)

Le Jury final sélectionnera les lauréats.

Composition du jury final :

- Le PDG du CNRS
- Le président de France Universités
- Président.e d'université – même nombre que le nombre de DI
- Directeur.rice d'un institut du CNRS – même nombre que de président.e d'université
- Une personnalité du monde la CSTI – Bruno Maquart
- Un ancien lauréat

CANDIDATURES

Pour proposer un projet, un formulaire devra être complété en fonction de la catégorie choisie.

Le formulaire doit être choisi en fonction du type de projet présenté : diffusion des connaissances, partage des connaissances ou co-crédation des connaissances. Toutes les rubriques doivent être renseignées.

Le formulaire doit être accompagné de l'avis motivé de l'établissement de recherche (présidence de l'université dont dépend le projet ou la vice-présidence science et société quand elle existe ; direction de l'institut CNRS concerné).

Le formulaire ainsi que l'avis de l'établissement de recherche devront être rassemblés en un unique document PDF avant le dépôt. Le formulaire ne doit pas dépasser 6 pages maximum.

Chaque établissement et/ou délégation/institut du CNRS ne pourra déposer plus de quatre dossiers.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- **Mai 2025** : annonce de la nouvelle procédure par Antoine Petit, PDG du CNRS et Lamri Adoui, Président de France Universités,
- **Mai – 11 juillet 2025** : dépôt des candidatures auprès de emilie.smondack@cnrs.fr et marine.lopes@franceuniversites.fr,
- **Mi-septembre 2025** : Tri des dossiers et pré-sélection,
- **Mi-septembre 2025** : sélection des lauréats,
- **Novembre 2025** : Cérémonie de remise des médailles de la médiation scientifique.